



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E67775

VALABLE JUSQU'AU 02/02/2027

ÉDITÉ LE

11/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1969

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/12/2005

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 692 026 826 00051

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2124126

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146743939

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146743939

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ENTREPRISE ROUSSIERE

Sigle : ROUSSIERE
26 RUE DES BATISSEURS
ZAE DE LA PLAINE HAUTE
91560 CROSNE

Téléphone : 01 69 49 43 09

Fax :

Portable : 0660624020

Site Internet : <http://www.roussiere.fr>

E-mail : contact@roussiere.fr

Responsabilité légale :
FINANCIERE ROUSSIERE (834 227 845) / ROUSSIERE ALEXANDRE PRÉSIDENT /
ROUSSIERE AUDREY DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	17/12/2024
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	17/12/2024
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	17/12/2024
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	17/12/2024
3163	Couverture en plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	17/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.